

Unité pastorale Notre-Dame de Compassion

Feuille dominicale n° 10 / 31 janvier au 7 février 2021

Rue du Marché 32, 1630 Bulle – ☎ 026 919 61 00

✉ secretariat@upcompassion.ch – www.upcompassion.ch



UPNDC



up.n.d.c

Le non-jugement

Le jugement semble faire partie de la nature humaine, comme un des sports favoris du mental ou de l'ego.

Prenons conscience que lorsque nous jugeons autrui, nous nous jugeons nous-même. En réalité, tout comme le boomerang, quand nous lançons une interprétation, un jugement, ceux-ci reviennent toujours vers nous, car juger autrui revient à ce juger soi-même.

Avez-vous observé que les personnes qui ont une mauvaise opinion d'elles-mêmes sont celles-là même qui portent le plus de jugements sur autrui ?

Un jugement que nous portons sur les autres nous concerne en premier lieu. **Tout ce que nous voyons chez les autres n'est que reflet de nous-même.** Et c'est pourquoi porter un jugement revient toujours à se juger soi-même. Tout ce que nous projetons à l'extérieur de nous nous revient afin que nous en devenions conscient. L'environnement est tout simplement un miroir qui nous renvoie notre image, instant après instant.

Porter un jugement se fait par référence à nos croyances, à nos mémoires, et donc à notre passé. Par conséquent c'est l'égo qui, en référence au passé, nous dicte ce qui est bien ou mal, vrai ou faux, juste ou erroné. Qu'en sait-il ? Il n'en sait rien, mais il nous maintient ainsi sous son contrôle.

Dès que nous prenons conscience que le fait de juger autrui ne nous apporte pas la paix, mais au contraire ferme notre cœur et empêche l'énergie d'amour de circuler librement, nous cessons de porter des jugements.

Juger est un frein à l'amour. Juger est une attaque envers autrui et par conséquent une attaque envers soi-même, puisque l'Autre est un autre soi-même.

Dès que nous cessons de porter des jugements, nous entamons le processus de guérison qui mène naturellement vers la paix du cœur. Dès que nous cessons de juger, alors nous sommes dans le pardon. **Le pardon nettoie, purifie et nous ouvre la porte qui donne accès à la paix et à l'amour.**

Extrait de texte de Maria-Elisa HURTADO-GRACIET et Jean GRACIET

Proposé par : Marie-Jocelyne Pittet, agente pastorale

Accompagnement et formation

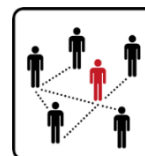
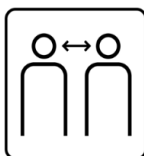
Le Centre Sainte-Ursule, à Fribourg, informe qu'il sera fermé jusqu'à la fin du mois de février. Cependant certains de leurs parcours pourront se vivre à distance. Pour plus d'informations le 026 347 14 00 ou www.centre-ursule.ch

Les deux dates prévues pour la formation "Accompagner la vie à travers la mort" les 9 et 24 février aux Halles, à Bulle **sont annulées**

Animation spirituelle

3 février	19h30	Adoration devant le Saint Sacrement, Vuippens
5 février	15h	Chapelet de la Divine Miséricorde, Morlon
7 février	16h30	Heure mariale, chapelle N-D de Compassion, Bulle
8 février	20h15	Prière des mères, chapelle St-Nicolas, Marsens

Covid-19 – Directives complémentaires du 18 janvier 2021



Le port du masque est obligatoire pour toutes les célébrations (messe publique, funérailles, liturgie de la parole, veillée de prière, cérémonie pénitentielle, célébration œcuménique, adoration, chapelet). Le nombre des participants est limité à **50 personnes, moyennant une surface de 4m² par personne avec collecte des données.**

Les baptêmes, les mariages, les formations et les réunions de travail sont limités à **5 personnes.**

Mise en place d'une cellule d'écoute

1) Les prêtres de notre unité pastorale sont à la disposition des fidèles pour une écoute personnelle

abbé Petru Popa 078 695 71 72 abbé Daniel Agbeti 078 675 67 21

abbé Florent Koumako 078 676 62 09 abbé Anselme Muzerwa 079 218 91 50

- 2) Des spécialistes sont aussi à votre disposition auprès du nouveau centre que nous avons ouvert. Le *Centre d'écoute, de recherche et du développement humain* (CERDH) organise la rencontre basée sur une confidentialité absolue et indépendamment de votre appartenance ou non-appartenance religieuse, de son lien avec l'Eglise. Prendre contact avec le secrétariat de notre unité pastorale.
- 3) Les personnes désireuses de recevoir la communion à leur domicile peuvent prendre contact avec notre secrétariat.

Le secrétariat reste ouvert tous les matins du lundi au vendredi de 9h à 11h. Une permanence téléphonique est assurée au 079/649 60 84

Chapelle Notre-Dame de Compassion, Bulle

Les horaires des messes à la chapelle N-D de Compassion sont maintenus. La liturgie de la Parole, lundi 18h, le chapelet, jeudi 17h et l'heure mariale, le premier dimanche du mois, seront priés par la Fraternité O.A.S.I.S. dans le chœur.

Tous les samedis matin, après la messe de 8h30, l'abbé Michel Suchet reste à votre écoute pour les confessions.

Diocèse LGF

Messe dominicale en streaming diffusée sur la chaîne YouTube de l'évêché.

<https://www.youtube.com/user/dioceselgf>

Foire aux questions (FAQ)

<https://diocese-igf.ch/faq/>

Pastorale familiale

14 février	10h	La fête des anniversaires de mariage prévue à l'église St-Pierre-aux-Liens, à Bulle est annulée . Uniquement célébration de la messe dominicale
24 avril	15h	Forum de l'Eveil à la foi et de la Pastorale de la petite enfance, Centre paroissial, Belfaux <i>Familles, catéchistes, animateurs, mamans, papas, grands-parents... Venez découvrir et/ou partager vos meilleures expériences.</i> Feuille d'information sur notre site www.upcompassion.ch Inscription à retourner jusqu'au 2 mars

Pastorale familiale - suite

Accueil des demandes de baptême sur rendez-vous uniquement, à la salle paroissiale de Vuadens aux dates et heures indiquées sur notre site internet www.upcompassion.ch rubrique sacrements/baptême/demandes et inscriptions

Quêtes

31 janvier Association diocésaine des sacristains

7 février Apostolat des laïcs

Solidarité

Café Partage

Lundis 14h-17h Centre paroissial, La Tour-de-Trême (selon un planning mis en place afin de respecter les consignes fédérales de pas plus de 5 pers.)

Caritas Gruyère

Lundis 11h30 Repas chaud à l'emporter. Ouvert à tous, sans inscription
Les Halles, Bulle

Lundis 15h-18h Permanence Caritas Gruyère

Jeudis 9h-12h Rue de la Rieta 5, Bulle

Vie des mouvements et des paroisses

2 février 20h Assemblée paroissiale ordinaire
salle de l'école, Morlon
Mesures sanitaires appliquées et port du masque demandé

En raison de la situation sanitaire, des événements annoncés dans cette feuille dominicale sont susceptibles d'être reportés ou annulés. En cas de doute, merci de se référer aux sites internet des organisateurs pour des informations mises à jour ou auprès de notre secrétariat.

Le secrétariat reste ouvert tous les matins du lundi au vendredi de 9h à 11h. Une permanence téléphonique est assurée au 079/649 60 84